



Thinking Africa

## NOTE DE RECHERCHE

# CRISE AGRICOLE ET PAUPÉRISATION DE LA PAYSANNERIE AU GABON

.....

par ROGER NGUEMA-OBAME

*Roger Nguema Obame est enseignant-chercheur permanent à l'Université Omar Bongo de Libreville et Chercheur au Laboratoire DySoLa de l'Université de Rouen. Il a également enseigné la sociologie aux Universités de Rouen et du Havre et à Rouen Business School (Ecole de Commerce de Rouen) devenue NEOMA Business School. Roger est également président et fondateur de l'Institut Africain d'Ingénierie Rurale et de Développement Social domicilié à l'Université. Cette association est promotrice et porteuse du projet Eco<sup>2</sup>Ruralité : Accompagnement, innovation et réhabilitation de la paysannerie : économie verte et développement rural dans le département du Komo-Océan (Gabon).  
rnguemaobame@gmail.com / Rnguema2003@yahoo.fr*

MOTS CLEFS : Etat, pouvoir, démocratie, développement rural, politiques publiques.

## INTRODUCTION

Le Gabon, situé à l'Ouest de l'Afrique centrale sur la bordure atlantique, a une superficie de 267 667 km<sup>2</sup><sup>1</sup>, grand comme la moitié de la France, pour une population estimée à 1 700 000 habitants<sup>2</sup>; le pays qualifié de «véritable scandale géologique» tant le sol, le sous-sol et les côtes, recèlent en l'occurrence d'importantes ressources, comme nous le verrons infra, jouit alors d'un revenu de 3 600 dollars par habitant en 1993. En 2004, il s'élève à 4 675<sup>3</sup>. Entre 2005 et 2006, le Gabon enregistre une augmentation de 6 000 dollars de son PIB<sup>4</sup>, selon le rapport du MAEP déjà cité. Entre 2006 et 2010, avec l'augmentation du prix du baril de pétrole, le PIB par habitant passe à 13 000 dollars. Cette situation exceptionnelle, qui place le Gabon dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tranche haute, en fait l'un des pays les plus riches du continent africain<sup>5</sup>.

Toutefois, ces indicateurs socio-économiques tranchent nettement avec les fortes disparités de niveau de vie, au sein de la société gabonaise et avec son Indice de développement humain<sup>6</sup> car le Gabon présente des indicateurs sociaux comparables à ceux de certains pays africains à revenus faibles. Le revenu par habitant élevé cache de grandes disparités entre les niveaux de vie.

Ainsi le Gabon, placé 122<sup>e</sup> rang sur 177 pays à la même période, est marqué par des disparités mises en exergue également par l'Enquête Participative sur la Pauvreté de 2005. Il ressort de cette enquête que plus de 70 % de la population continue de vivre dans un dénuement innommable, selon Nze-Nguema, qui en a assuré la coordination.

1. F. Meyo-Bibang et J.-M. Nzamba, *Notre pays le Gabon*, nouvelle éditions EDICEF/EDIG, Paris, 1992, p.5.

2. Source : Rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS) cité le MAEP : (Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs,); 2012.

3. Source : Rapport sur l'accord de confirmation du FMI du 17 mai 2004.

4. Produit Intérieur Brut.

5. Source : Rapport sur l'accord de confirmation du FMI du 17 mai 2004.

6. En 1996, le *Rapport Mondial sur le Développement Humain* du PNUD révèle un écart de 46 places entre le classement du pays selon son indice de développement humain (120<sup>e</sup> sur 174) et son classement selon le PIB par habitant (74<sup>e</sup> sur 174). Jusqu'en 2005, les choses n'ont pas évolué dans le bon sens. En 2004, le Gabon occupait la 122<sup>e</sup> place et le Rapport du mois d'Août 2005 le relègue à la 123<sup>e</sup> place.

Face à l'insoutenable dénuement dans lequel vivent les populations gabonaises, Nze-Nguema qui n'a pas de mots assez forts pour stigmatiser ces inégalités sociales, qualifie alors, à raison, le Gabon «de pays riche peuplé de pauvres hères».

Ainsi, malgré les immenses ressources dont regorge le pays, les classes laborieuses sont tenues à la marge de la redistribution des fruits de la croissance économique; des fruits d'une croissance que se partagent les rares privilégiés et nantis d'un régime, insensible à la misère du plus grand nombre. Le Gabon présente dès lors les mêmes indicateurs sociaux que les pays africains à revenus faibles.

Ainsi, depuis la fin des années 1990, les populations rurales gabonaises sont de plus en plus confrontées à la paupérisation. L'enquête de 1995 sur la pauvreté au Gabon donne des indications précises sur les inégalités sociales du milieu urbain par rapport au milieu rural : le revenu moyen dans le secteur urbain, était de six fois plus élevé par rapport au secteur rural.

Le revenu par habitant le plus élevé dans le secteur rural correspondait à 120 % du salaire minimum annuel. Les résultats de l'étude «Gabon 2025»<sup>7</sup> fixent les contours du drame social : l'appauvrissement affecte aussi bien les populations urbaines que les populations rurales. «*La paupérisation urbaine s'accompagne de l'hypertrophie des principales villes que sont Libreville et Port-Gentil. La paupérisation rurale a des effets dévastateurs sur les campagnes : celles-ci se vident des forces vives et de la mémoire collective ; elles sont affectées par les phénomènes féminisation et du vieillissement, et un chômage galopant.*»<sup>8</sup> Par rapport à ce qui se passe dans certaines régions d'Afrique, deux observations s'imposent.

«1) *Le monde rural, au Gabon, s'est rapidement réduit comme peau de chagrin : il ne compte plus que 20 à 25 % de la population totale.* 2) *Le vieillissement et la féminisation de la population rurale s'accroissent. La migration massive des jeunes générations, pour cause d'oisiveté dans les campagnes, provoque un taux de vieillissement très élevé : près de 43 % de la population rurale a moins de 18 ans contre 48 % en milieu urbain. La féminisation de la population se traduit par la présence de 91 % d'hommes pour 100 femmes contre 99,5 % d'hommes pour 100 femmes en milieu urbain.*»<sup>9</sup>

7. Etude prospective à long terme qui a été menée par le PNUD et le Ministère du Plan au Gabon.

8. F.-P. Nze-Nguema, *Introduction à une sociologie des marges. Les stratégies populaires de résistance en Afrique*, Revue Kilombo, Libreville, 2004, p. 8.

9. Ibid, pp.8-9.

Comment expliquer cette crise agricole et la paupérisation en milieu rural quand celui-ci regorge un potentiel de ressources inestimables au Gabon comme nous le verrons ? Nous essaierons d'y répondre à partir de certains mécanismes de la paupérisation en milieu rural depuis l'année de l'indépendance politique 1960. Ainsi, pour démontrer que le Gabon est un pays doté d'un environnement naturel propice au développement des activités agricoles, nous présentons ses atouts géographiques et fonciers.

### **Les atouts du milieu physique gabonais favorables au développement d'une activité agricole**

Selon Pourtier<sup>10</sup>, la forêt qui couvre 85 % du territoire gabonais est exploitée depuis plus d'un siècle sans avoir perdu son potentiel de production, avec une économie qui repose essentiellement sur l'extraction et l'exportation de produits pétroliers, miniers et du bois. Cependant, le pétrole occupe une place majeure dans l'économie nationale, car «*Il compte en chiffres arrondis pour 40 % du produit intérieur brut, 80 % de la valeur des exportations, 60 % des recettes budgétaires de l'Etat.*»<sup>11</sup>

Ce pays présente une grande variété de formes de reliefs. Selon le Géographe gabonais Jean-Bernard Mombo, on distingue trois grands ensembles orographiques et géomorphologiques : les basses terres de la région côtière, les massifs montagneux du Centre culminant à plus de 1 000 mètres et les plateaux du Nord et de l'Est. Ce relief non montagneux et l'abondance des ressources minérales représentent un potentiel considérable pour le développement des activités agricoles.

Bénéficiant d'abondantes précipitations équatoriales, il est drainé par un réseau hydrographique très dense alimenté par deux fleuves principaux : l'Ogooué et la Nyanga. L'Ogooué, est long de 1200 Km dont environ 1000 Km au Gabon. «*Il draine 215 000 km<sup>2</sup> soit les 4/5 du pays*», selon Mombo, et se jette dans l'océan atlantique à Port-Gentil. La Nyanga est le second fleuve et draine 8,4 % du territoire soit 22 500 km<sup>2</sup><sup>12</sup>. Les cours d'eau sont navigables sur 300 km environ.

Le climat y est également généreux. Le Gabon est en effet situé entre les latitudes de 2° 30' N et 3° 55' S, au cœur même du domaine équatorial où les principales caractéristiques sont : la chaleur constante, l'humidité élevée, les précipitations abondantes. L'ensemble du

pays connaît ainsi un climat équatorial aux températures relativement élevées et uniformes toute l'année (entre 22 et 32°C). Les températures maximums se présentent de février à avril et les minimums entre juillet et août. Le cycle climatique du Gabon renferme quatre saisons : une petite saison sèche de janvier à février, une grande saison des pluies de mars à juin, une grande saison sèche de juillet à septembre et une petite saison des pluies d'octobre à décembre. L'humidité moyenne arrive rarement en dessous de 80 % et les précipitations annuelles partent de 1 600 mm dans les zones de savane à 3 800 mm dans les régions côtières<sup>13</sup>.

La forêt gabonaise couvre environ 20 millions d'hectare soit plus de 80 % de la superficie du pays et renferme environ 400 espèces. En milieu rural, elle fournit les produits essentiels (écorce de bois, troncs d'arbres servant de poteaux aux feuilles de palmiers) et les produits alimentaires issus de la cueillette et de la chasse. Elle est aussi le support de l'agriculture sur brûlis. Ce caractère forestier du pays constitue un atout à long terme pour le développement du secteur agricole.

Tous ces éléments du milieu physique nous montrent que le Gabon est un pays où peut se développer une activité agricole conséquente. Mais les travaux conduits sur la problématique agricole au Gabon révèlent un véritable paradoxe entre le potentiel naturel et la situation agricole.

### **PARADOXES**

Selon le *Plan stratégique Gabon Emergent*, le secteur agricole gabonais est en déclin depuis des décennies, avec un poids décroissant dans l'économie. Il est passé de 15 % du PIB dans les années 1960, à moins 5 % aujourd'hui. La production agricole est en effet faible et se focalise sur quelques cultures de subsistance pratiquée en petites surfaces.<sup>14</sup>

Sur 15,2 millions d'hectares fertiles, seuls 495 000 ha sont directement exploités, soit seulement 3 % des terres exploitables. Cette situation explique notamment la forte disproportion entre les produits importés et ceux fournis localement : moins de 20 % des denrées consommées sont produites sur le sol

10. R. Pourtier et al., *Atlas de l'Afrique : le Gabon*, Paris, Edition du Jagaard, 2004, p.1.

11. Idem.

12. Idem.

13. V. MagnagnaNguema, *L'agriculture du Gabon : entre décolonisation et ajustements structurels (1960-2000)*, op. cit., p.1.

14. *Plan stratégique Gabon Emergent : vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016*, République Gabonaise, Juillet 2012, p.91.

gabonais. Depuis 2007, la facture des importations alimentaires ne cessent de croître (150 milliards de francs CFA, soit 228, 7 millions d'euro, en 2008). Cette situation a amené notamment le gouvernement à adopter en décembre 2008 un programme national d'investissement à moyen terme avec pour objectif annuel de réduire de 5 % le niveau des importations des denrées alimentaires.

Le Gabon est dépendant à 85 % des importations pour sa consommation courante. Le riz, le blé et les autres produits alimentaires comme la viande d'Argentine ou d'Afrique du Sud, la tomate et l'oignon d'Espagne, exigent des sorties considérables de devises, souligne Martin Edzodzomo-Ela dans *De la démocratie au Gabon* :

« Cette dépendance pèse sur notre vulnérable balance commerciale, et revient excessivement cher pour les maigres bourses de la grande majorité des ménages dont elle obère le pouvoir d'achat. »<sup>15</sup>

### **Les raisons du paradoxe : l'échec des plans quinquennaux**

Pour certains observateurs, le contrôle total de l'Etat sur l'espace et les populations fut un prélude à la paupérisation du monde rural. Par sa politique de coopératives agricoles, l'Etat va provoquer la destruction du caractère homogène des populations rurales, au-delà du déracinement massif de population. A titre d'exemple, la montagne des Mitsogo dans le massif du Chaillu sera vidée de sa substance après 1965 pour faciliter les regroupements de villages. Ces déracinements autoritaires que l'on justifie par la nécessité d'une plus grande concentration des équipements modernes tels l'école, accentuent souvent la rupture des liens de l'homme avec son milieu.<sup>16</sup>

Au lendemain de son accession à l'indépendance, le Gabon avait nourri l'ambition au développement. Pour assurer le démarrage de sa croissance, une importance toute particulière avait été accordée à l'extraction du pétrole et, à un degré moindre, à celle du manganèse et de l'uranium. Les plans quinquennaux avaient été mis en œuvre pour dans cette perspective. Le premier plan (1965-1970) avait mis l'accent sur les secteurs miniers et forestiers. Mais pour mieux assurer le décollage économique, les dirigeants gabonais et leurs conseillers français mettent en œuvre un plan intermédiaire

(1963-1965). Celui-ci va se centrer sur les objectifs que ses concepteurs considéraient essentiels : l'activation des secteurs forestiers et miniers, dirigés par d'anciens entrepreneurs coloniaux et appartenant aux anciennes sociétés et compagnies coloniales. Ces secteurs étaient considérés comme constituant les principales sources de devises, donc des atouts majeurs pour le décollage. De ce fait, le maintien d'un haut niveau d'investissement immédiatement productif était alors érigé au rang d'objectif prioritaire lors de l'élaboration du premier plan quinquennal.<sup>17</sup>

De manière générale, ces plans ont échoué à cause de leur décalage structurel et structural les réalités paysannes locales, puisqu'ils avaient été conçus par les experts au mépris de la civilisation paysanne. Quelques observateurs pensent que cette situation dramatique trouve son fondement dans la logique de développement du Gabon, qui oblige à l'abandon par les ruraux de leurs activités de subsistance : chasse, pêche, cueillette. Ceux-ci regagnent villes, chantiers forestiers, principaux centres industriels du pays pour changer de statut : « de producteur de produits agricoles, ils en deviennent acheteurs. On imagine ce qu'a de précaire ce nouveau statut. Les intermédiaires qui paient à un prix dérisoire la force de travail du paysan par la dévalorisation monétaire de ses produits affament également ceux des ruraux qui ont choisi les villes et les chantiers forestiers. »<sup>18</sup>

Les responsables nationaux et leurs administrations n'avaient pas été bien inspirés par leurs conseillers étrangers. Ces experts venus d'ailleurs, on les a décrits trop imbus de leur savoir pour accepter de se mettre à l'école de l'Afrique.<sup>19</sup> On les a vus proposer d'un continent à l'autre le même schéma de développement agricole, ajoute Sophie Bessis.<sup>20</sup> Alors, « comme au temps de la colonisation, c'est en haut lieu qu'est conçu le plan, et c'est par des hommes ignorant du monde rural. Quant au paysan, jugé incapable de savoir et de choisir, il ne lui reste qu'à s'engager sans mot dire dans la voie qui lui est tracée. »<sup>21</sup>

17. M. Edzodzomo-Ela, *De la démocratie au Gabon. Les fondements d'un renouveau national*, op. cit., 1993, p.168.

18. F.-P. Nze-Nguema, *Modernité tiers-mythe et bouc-hémisphère*, op. cit., pp.134-135.

19. P. Péliissier, *Les paysans du Sénégal*, Fabrègue, Imprimerie Saint-Yrieix, 1966, p.900.

20. S. Bessis, *L'arme alimentaire*, Paris, Maspéro, 1981, p.187.

21. O. de Solages, *Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 103.

15. M. Edzodzomo-Ela, *De la démocratie au Gabon. Les fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala, 1993, pp.181-182.

16. F.-P. Nze-Nguema, *Modernité tiers-mythes et bouc-hémisphère*, Paris, Publisud, 1989, p.127.

Or, nous convenons avec Proventet de Ravignan, dans *Le nouvel ordre de la faim* que chaque peuple doit, à partir de son patrimoine propre, inventer la dynamique de son développement. « *Il n'y a pas, il n'y aura pas de modèle chinois, vietnamien, cambodgien ou africain. Mais il y a et cela est important des expériences qui ouvrent la voie de la nécessaire libération paysanne.* »<sup>22</sup> Alors, François de Ravignan, agronome, s'est demandé : « *le développement agricole est-il fait pour les paysans ?* »<sup>23</sup> Dans ces opérations inadaptées de modernisation, il voyait se dessiner pour l'Afrique le nouvel ordre de la faim. L'exportation de certaines denrées alimentaires, tradition coloniale<sup>24</sup>, n'a pas été favorable au développement de ce secteur. Des cultures ont été introduites ou développées, des courants commerciaux en direction des métropoles du Nord ont été établis au temps de la colonisation. « *Les Etats devenus politiquement indépendants n'ont pu souvent modifier cette organisation de la production et du commerce. Car il fallait s'équiper, s'industrialiser, assurer la rémunération des fonctionnaires, le fonctionnement des services publics.* »<sup>25</sup> L'option du gouvernement gabonais et de plusieurs pays en voie de développement était bien celle d'un développement sans les paysans. La marginalisation de la petite paysannerie est donc la conséquence de la modernisation sans égard au contexte. Les projets sont restés extérieurs, « *à leur mode familial, à leur vie quotidienne. C'est une affaire à laquelle ils ne comprennent pas grand-chose : ils ne font que ce qu'on leur « ordonne de faire* ». »<sup>26</sup>

La première cause de l'échec des plans est donc liée, de manière générale, à l'insuffisance des politiques locales de développement des pays en voie de développement, à la promotion de leur paysannerie. Cet oubli de la paysannerie a eu des conséquences

22. A. Provent et F. de Ravignan, *Le nouvel ordre de la faim*, Paris, Seuil, 1977, pp. 80-81.

23. F. Ravignan, « *Le développement agricole est-il fait pour les paysans ?* », in *Projet*, n°165, mai 1982, p.559.

24. O. de Solages, *Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde*, op. cit., p.91.

25. Idem.

Il fallait donc exporter pour payer des dettes entraînées par cette modernisation. Les organismes internationaux ne cessaient de le leur recommander : il faut exporter encore pour rembourser les emprunts, il faut augmenter les exportations pour obtenir de nouveaux prêts.

26. H. Raulin et E. Raynaud, *L'aide au sous-développement*, Paris, PUF, Institut d'Etude du Développement Economique et Social (Université de Paris I), « Collection Tiers Monde », 1980, p.166.

fâcheuses. Les villages de la rive gauche étaient pourtant le grenier de Libreville. Le paradoxe émerge à partir d'un constat d'absence de perspective nationale de développement agricole. Les plans quinquennaux n'avaient pour ambition le développement agricole.

Les rares encadrements techniques des agriculteurs ne se sont pas intéressés « *à la culture du manioc, de l'igname, du tarot ou de la banane plantain et d'autres cultures vivrières indispensables à l'alimentation des populations.* »<sup>27</sup> Les aliments de base accusent un déficit chronique dans les grands centres urbains. Les comptes nationaux vont montrer dans les années 1970 et 1980 que plus de la moitié des besoins alimentaires au Gabon est déjà couvert par les importations de la farine, du riz, de la viande, des conserves, alors qu'en 1960, les besoins vivriers étaient pratiquement couverts par la production nationale.<sup>28</sup> Un autre élément d'information confirme cette hausse des importations des produits alimentaires : le rapport de l'Ambassade du Gabon à Paris en 1984. Il montre que « *les importations ont (...) fortement progressé, par rapport aux années antérieures, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires.* »<sup>29</sup> Les pouvoirs publics ont pourtant manifesté depuis longtemps le besoin de préparer l'après-pétrole en accordant une priorité aux ressources renouvelables, celles qui proviennent de la forêt et de l'agriculture.

Le Gabon, malgré la générosité de son climat, donc des avantages écologiques certains, n'a pas échappé à l'échec des tentatives de développement agricole qui auraient redynamisé et modernisé le milieu rural en Afrique, de manière générale. D'ailleurs, « *des enquêtes conduites entre 1959 et 1962 en Côte-d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Gabon mettaient également en relief que, dans l'ensemble, les profes-*

27. Ibid., p.181.

28. Rapport du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1980, p.94.

En 1977, le Gabon importe pour 128 dollars américain de produits par habitant. Le Japon, plus peuplé et plus gros importateur mondial de produits alimentaires en chiffres absolue en consacre 80 dollars en 1976. Dans la même période, les importations du Gabon en viande sont évaluées à 26 contre 9 dollars pour le Japon.

29. *Le Gabon à l'horizon 1984*, Paris, Ambassade du Gabon, 1984, p.29.

L'importation des produits agricoles représente 15,64 % dans le commerce extérieur du Gabon pour l'année 1981. En 1982, le pourcentage s'élève à 16,8 % en progression de 1,6 % pour un total de 44,187 millions de francs. Les politiques agricoles de l'Etat semblent devoir rendre le Gabon captif des importations alimentaires sur une période de vingt ans : 1960-1980.

sions agricoles étaient totalement dévalorisées. »<sup>30</sup> Le régime néocolonial a perpétué en l'amplifiant le système d'exploitation colonial.

Par ailleurs, l'enquête que nous avons réalisée dans quatre villages du département du Komo-Océan au mois de mars 2014 révèle le processus de paupérisation, de désagrégation du tissu communautaire liée à certaines politiques telles que le modèle des parcs nationaux. Celui apparaît contre-productif parce qu'il s'avère incompatible avec l'émergence de toute activité agricole.<sup>31</sup>

Au regard de tous ces arguments, une corrélation est donc établie entre crise du développement et crise du monde rural.<sup>32</sup> L'Etat gabonais va élaborer plusieurs stratégies pour réhabiliter la paysannerie et se lancer dans une véritable «révolution agricole».

Promotion de la paysannerie et développement agricole : de l'ENCR au plan sectoriel agriculture élevage du PSGE

L'abandon de pratiques ancestrales a eu pour effet de rompre la relation que peut avoir le paysan avec sa terre et ses traditions. Pour réhabiliter le paysannat, l'Etat gabonais avait créé, avec l'appui de l'UNESCO, l'ENCR (Ecole National des Cadres Ruraux) devenu l'ENDR (Ecole Nationale de Développement Rural). L'objectif était de former pendant trois ans des techniciens pour assurer l'éducation des paysans par « les sensibiliser aux problèmes de l'agriculture moderne. »<sup>33</sup> Les paysans devaient maintenant se familiariser avec l'alphabétisation, l'économie de marché, l'usage d'un outillage moderne (tracteurs et autres machines agri-

coles) et perfectionner leurs propres techniques pour intégrer les valeurs et les codes de l'économie capitaliste. Mais la participation de l'intelligentsia locale et celle des experts étrangers va se traduire par la paupérisation constante du paysan, entre autre.<sup>34</sup>

Le risque avéré était d'aboutir à certaine dépréciation de l'outillage traditionnel comme la machette et un ensemble de techniques de production efficaces qui sont le fruit de l'expérience populaire. La participation de l'intelligentsia locale du pays et celle des experts étrangers ayant participé au projet d'inclusion des populations à la modernité se traduisent par la paupérisation constante des masses populaires, le gonflement pléthorique des administrations et le développement des développeurs comme en témoignent la gestion des coopératives agricoles et la perte du pouvoir d'achat, chaque jour plus marquée, du paysan.<sup>35</sup> Un rapport du Ministère de l'agriculture révèle que les experts étrangers au Gabon ont largement bénéficié du système d'aide. Il s'agit d'une ponction financière énorme provoquée dans le budget du projet de la cacao-culture pour le paiement des experts étrangers. Ils ont perçu ainsi 509 des 832 milliards alloués, soit 61,17 du montant total.

Cette initiative et plusieurs autres, à l'instar du PDAR (Projet de Développement Agricole et Rural), ne favorisèrent pas un véritable désenclavement du milieu rural et de la paysannerie. En 2008, Le Gabon a mis en place en 2008 avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour lutter contre la pauvreté endémique en milieu rural.<sup>36</sup> Evalué à 4,3 milliards de FCFA, le PDAR a permis la réalisation de vingt et un micro-projets dans la région du Woleu – Ntem en 2010. Mais il n'a pas encore produit le rendement escompté en malgré quelques résultats encourageants.

A travers l'objectif stratégique numéro 11 du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Président Ali Bongo Ondimba vise un double objectif. Il veut, non seulement assurer la sécurité alimentaire durable au Gabon à l'horizon 2025, mais aussi faire de ce pays un exportateur de rang mondial de produits agricoles tropicaux, dans le respect des principes d'agriculture rai-

30. H. Raulin et E. Raynaud, *L'aide au sous-développement*, op. cit., p.69.

31. Il s'agit d'une enquête liée à un projet porté par un réseau institutionnel français et gabonais (Institut Africain d'Ingénierie Rurale et de Développement Social, Chaire UNESCO en Sciences Sociales pour le Développement Social et la Démocratie, Université Omar Bongo de Libreville, CENAREST, Conseil Départemental du Komo-Océan, Association pour le Développement de Nyonié, Université de Rouen (Laboratoire DySoLa et UMR IDEES), Université de Rennes2 (Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux).

32. B. Charlery de la Masselière, « *Le développement rural en Afrique* », in O. de Solages (dir.), *Croissance ou développement des tiers-mondes. L'évolution des acteurs, des théories et des expériences*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.305.

33. A. B. Bongo, *Pensée et action sociale*, Monaco, éditions Paul Bory, 1974, p.15.

34. F.-P. Nzé-Nguéma, *Modernité tiers-mythe et bouc-hémisphère*, op. cit., pp. 125-126.

35. Idem.

36. L'objectif était d'atteindre l'autosuffisance alimentaire par l'émergence d'une classe de petits producteurs dans la région du Woleu-Ntem.

sonnée et de développement durable.<sup>37</sup> Les projets de développement de l'agriculture périurbaine de l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) en ont initié le processus. Le gouvernement vise l'extension de cette production périurbaine dans le cadre de projets tels que le développement de fermes agropastorales dans les chefs-lieux de provinces, associant plusieurs filières agricoles et d'élevage (aviculture, pisciculture et cultures maraichères). Au-delà de projets de production, il s'agit de structurer les chaînes de valeur des filières dédiées à la sécurité alimentaire, avec le développement de la transformation agro-alimentaire. Dans ce cadre, la création de l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.) vise à favoriser le développement d'une offre de produits de l'agriculture périurbaine transformés et commercialisés à travers des réseaux de commercialisation modernes, donnant un supplément de valeur et de revenus aux producteurs.<sup>38</sup> Un vaste Plan de transformation des filières agricoles et d'élevage sera mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il inclura les réformes et investissements en infrastructures physiques, plan ambitieux de renforcement des capacités des acteurs et surtout d'insertion de nouveaux actifs dans l'agriculture professionnelle. Ce Plan se décline en neuf actions.<sup>39</sup> L'Office National de Développement Rural

37. *Plan stratégique Gabon Emergent : vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016*, op. cit., p.94.

38. Ibid., p.95.

39. Il s'agit notamment : de la nouvelle Loi d'Orientation Agricole le cadre juridique du secteur agricole sera clarifié le cadre juridique et définit les modalités d'accès aux terres pour promouvoir de manière plus efficace l'investissement privé; de la restructuration de L'Office National de Développement Rural (ONADER) pour la réalisation du projet de développement des filières agricoles et d'élevage au Gabon; de la mise en place d'un pôle de compétences pour renforcer le système de formation et de recherche en matière d'agriculture; du développement et de l'investissement agricole au Gabon; de la mise en place d'agropoles spécialisées dans des cultures spécifiques qui sont des pôles de production regroupant divers acteurs agricoles (professionnels, paysans...) en coopérative, exploitant des parcelles d'importance variable, mais mutualisant les infrastructures, les savoirs et les bonnes pratiques agricoles; du Projet d'Appui au Développement des infrastructures pour la culture du Riz Nerica (PADIACN) qui vise le développement d'une production vivrière intensive basée sur l'insertion de nouveaux acteurs formés et pratiquant une agriculture plus professionnelle sur des surfaces importantes dont l'ONADER assure la maîtrise d'ouvrage; de la création de l'Institut de Technologie Alimentaire pour le renforcement de l'organisation de la chaîne de valeur, concernant particulièrement les techniques post récolte, les technologies de transformation, d'emballage, de packaging, de commercialisation; la création de fermes Agropastorales, projet initié par le gou-

(ONADER) doit nécessairement être restructuré et redéployé, avec une mise en cohérence de ses objectifs avec les orientations de développement agricole du PSGE. Il devra prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des grands projets d'aménagement, d'infrastructures et de développement des filières agricoles. A la suite de sa restructuration, l'ONADER pourra être redéployé en Agence Nationale dédiée au développement Agricole et Rural.<sup>40</sup>

Le ministre de l'agriculture, Monsieur Julien Nkoghe Bekale, nous avait accordé un entretien le lundi 21 janvier 2013. A cette occasion, il nous avait décliné les différents axes du plan sectoriel agriculture-élevage du PSGE. Pour lui, la modernisation de l'agriculture gabonaise s'avère donc indispensable pour que celle-ci contribue de façon considérable au PIB. Il a tenu à rappeler qu'une des contraintes forte de l'agriculture gabonaise, c'est la faible population, le vieillissement des populations rurales, l'urbanisation rapide qui a entraîné l'exode rurale. Une politique d'aménagement du territoire en milieu serait un préalable pour amorcer le retour des populations en milieu rural et freiner l'exode vers les villes. C'est pourquoi, il pense que le modèle actuel classique du paysan Gabonais ne permet pas en l'état, d'atteindre cet objectif. Ainsi, il milite en faveur d'un changement de modèle par la mise en place des conditions de la formation d'une nouvelle classe d'agriculteurs. Pour ce faire, le Ministre de l'agriculture souhaiterait la création d'une holding, un groupe d'entreprises ou une coopérative agricole qui pourrait concurrencer et imposer ses prix aux grands groupes actuels. Il s'agit d'un pôle « agrégateur », une entité centrale autour de laquelle vont se greffer tous les petits producteurs. C'est pour cette raison qu'il appelle de ses vœux l'émergence de « *champions agricoles* ». « La création des Pôles de compétence agricoles devrait favoriser le *développement des domaines agricoles industriels intégrés et partagés avec des contrats d'objectif et de performance.* »<sup>41</sup>

vernement Gabonais avec un partenaire israélien, afin de développer, dans plusieurs chefs-lieux de provinces, une offre locale de légumes et fruits frais, de volaille et de produits aquacoles grâce à l'exploitation de fermes modernes; la mise en place d'un complexe intégré de poulet de chair, action visant à développer une filière avicole intégrée afin de réaliser à terme l'autosuffisance du Gabon en viande de poulet, avec un premier objectif de 25 000 tonnes d'ici 2016.

40. Ibid., p.96.

41. Entretien du 21 janvier 2013 au Ministère de l'agriculture.

Il a conclu son propos en informant que le code agricole gabonais prévoit un certain nombre d'appuis. Pour atteindre ses objectifs de création de cette nouvelle classe de paysans, le Ministère de l'agriculture mettra en œuvre des programmes de formation des jeunes qu'il financera. C'est particulièrement à ce niveau que nous pourrions proposer notre expertise. La question de la présentation du dossier sort de notre compétence.

Mais l'examen du contexte social, politique, économique et culturel nous impose une mise en perspective du discours du discours officiel. Restituer le sens immanent au discours ou à l'action ne saurait suffire parce qu'on ne peut couper les structures et les institutions sociales de l'activité de l'homme dans la mesure où ces « *structures collectives sont des représentations qui flottent dans la tête des hommes réels (...) d'après quoi ils orientent leurs activités.* »<sup>42</sup> C'est dans cette perspective que Freund dans *La sociologie de Max Weber* considère que la sociologie compréhensive établit des règles générales par combinaison de la compréhension et de l'explication afin de donner un sens à l'imputation causale. La compréhension se présente dès lors comme un moyen de déchiffrement du sens, qui doit toujours être confirmée par l'imputation causale ou l'explication statistique. Le complément nécessaire à la démarche compréhensive est donc l'analyse causale.

## TOUT CHANGER POUR NE RIEN CHANGER ?

Au-delà des bonnes intentions affichées par l'Etat gabonais à travers ces différents cadres stratégiques d'action ambitieux, serait-on tenté de dire, il se dégage une incohérence entre les objectifs et les résultats. Jacques Rollet indique que l'analyse des politiques publiques, « *est dominée par la problématique qui insiste sur l'importance de la dimension cognitive chez les acteurs d'une politique nationale ou locale.* »<sup>43</sup> L'intérêt de l'analyse cognitive renvoie à la formule de Thoenig sur le rapport qui existe entre *Policy* (une politique publique comme programme d'action) et *Politics* (politique générale, idéologie partisane). Pour lui, « *l'analyse des politiques publiques s'effectue (...) dans une perspective consistant à rechercher quelles relations existent entre la Policy et la Politics.* »<sup>44</sup> L'approche cognitive des politiques

publiques s'attache donc à mettre en évidence les représentations partagées que les acteurs concernées produisent pour agir collectivement. Ces représentations sont des croyances ou des référentiels. Pour Muller dans *Les politiques publiques*, élaborer une politique publique consiste d'abord à construire une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir. « *C'est en référence à cette image cognitive que les acteurs organisent leur conception du problème, confrontent leurs solutions et définissent leurs propositions d'actions. On appellera cette vision du monde, le référentiel d'une politique publique.* »<sup>45</sup> Muller ajoute que le référentiel d'une politique publique est souvent constitué d'un ensemble de prescriptions qui donnent du sens à un programme politique, définissant les critères de choix et des modes de désignation des objectifs. Ce concept désigne la part qui, dans la vision qu'un groupe a de lui-même, s'inscrit dans un processus d'action publique, soit parce que l'existence sociale de ce groupe est affectée par une politique publique, soit parce que ce groupe occupe une place centrale dans la définition d'un référentiel d'action publique, soit parce qu'il est porteur d'une vision plus générale de l'action publique. Pour autant, précise Muller, « *le concept de référentiel ne doit pas être assimilé à une forme d'idéologie parce qu'il renvoie à une configuration cognitive plus précise que l'idéologie.* »<sup>46</sup>

Au regard de ce qui précède, pour répondre aux attentes des populations locales et redynamiser le monde rural, il y a lieu de se poser la question de savoir si une vision plus démocratique ne serait pas un préalable à l'internalisation par les populations des propositions qui sont faites dans le PSGE. Il s'agit dans ce contexte d'une démocratie participative pour que la participation en soit une véritable. Aujourd'hui, le cadre stratégique Gabon Emergent se présente comme solution alternative à l'échec des cadres précédents. L'aspect fondamental que l'on peut souligner et qui est officiellement déclamé, c'est la participation de la population aux solutions qui permettraient de réduire la dégradation de leurs conditions de vie. C'est l'un des aspects qui aurait permis de dire selon le discours officiel que le PSGE n'est pas un document pensé uni-

42. M. Weber, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, « Coll. Pocket », 1992, pp.12-13.

43. J. Rollet, « *L'action publique en France et en Grande-Bretagne : comparaison de deux référentiels.* », *Revue Pouvoirs*, n°110, 2004, p.162.

44. J.C. Thoenig, « *L'analyse des politiques publiques* »

dans Jean Leca, *Traité de Science Politique*, T.V., Paris, PUF, 1985, p.14.

45. P. Muller, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2003 (1<sup>re</sup> édition : 1990), p.62.

46. P. Muller, « *Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs* », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, Paris, Presses des sciences po, février 2005, p.172.



quement par les officines gouvernementales et par les experts, mais que la population est partie prenante à cette nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté. Dans le cas du Gabon, le processus participatif n'a pas fait des populations consultées de « nouveaux » médiateurs dans la formulation de l'action publique. Comment leurs propositions pouvaient-elles être inscrites dans l'agenda politique si leurs représentations n'ont pas été entièrement consultées en amont ?

La civilisation occidentale qui inspire plusieurs peuples n'a jamais rompu les amarres avec son passé. Au Gabon, nous sommes mis en posture de rupture radicale en disant que le progrès signifie la rupture par rapport à tout ce qui a précédé. Or, ce qui fait la force des civilisations aujourd'hui est qu'elles savent d'où elles viennent, elles connaissent leur passé. Une civilisation qui ne connaît pas son passé n'a pas de repères à venir. Elle a même rompu avec l'avenir.

Jacques Rollet reprenant Hannah Arendt, milite pour une revalorisation du sens commun en politique, contre la rupture épistémologique. Habermas à travers *l'agir communicationnel* traite de ce qu'Arendt appelait le *monde vécu*. Le problème, reprend Rollet, « et la faute de la sociologie positiviste tient au fait qu'elle veut réduire l'analyse de l'humanité à celle du fonctionnement du système social et politique (...) Le rôle de la philosophie politique est précisément de comprendre l'action humaine et d'y percevoir ainsi le sens qu'elle recèle »<sup>47</sup> Dans le même sens, Raymond Boudon mettant en lien la démocratie et le sens commun, estime que ce système d'organisation de la Cité est le meilleur parce qu'il tend à déposer une parcelle égale de pouvoir entre les mains de chaque citoyen, respectant ainsi la dignité de principe de tous. De ce fait, « l'idée même de démocratie est évidemment incompatible avec la dénégation du sens commun. A la base même de la démocratie est logée l'idée que tous les hommes ont le droit de s'exprimer, que les citoyens individuels sont la seule source et la source ultime du pouvoir. »<sup>48</sup>

Le cadre stratégique précédent de lutte contre la pauvreté, le DSCRП avait associé les communautés locales, la société civile, les associations de femmes, les jeunes, les ONG et le secteur privé au diagnostic de la pauvreté, à la définition de ses déterminants ainsi que les contraintes à la croissance économique.

47. J. Rollet, *La tentation relativiste ou la démocratie en danger*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007, p.11.

48. R. Boudon, *Renouveler la démocratie. Eloge du sens commun*, Paris, Odile Jacob, 2006, p.326.

C'est ce qu'on avait appelé le *processus participatif*. Il contribua de ce point de vue, à la création d'un climat de confiance entre l'administration et les populations, pour la bonne exécution des programmes et projets prioritaires retenus. Le PNUD avait facilité l'amplification de la consultation participative. Le processus participatif a couvert à la fois l'organisation au niveau des provinces des consultations communautaires sur les problèmes et actions prioritaires, ainsi que l'organisation des consultations participatives sectorielles. Rappelons que le Gabon n'est pas éligible à cette stratégie à cause de son statut de pays à revenu intermédiaire tranche haute. Celle-ci était destinée aux pays pauvres très endettés. Tous les ateliers furent placés sous le patronage du Premier Ministre Chef de Gouvernement et la présidence effective du Ministre chargé de la lutte contre la pauvreté pour traduire l'engagement du gouvernement dans le processus de consultation.

Comme nous l'avons signifié plus haut, ce volet démocratique devait constituer un atout, un adjuvant car il devait favoriser la réalisation de ce programme. Anaclé Bissielo, leader de la communauté scientifique lors de la mise en œuvre du DSCRП puis Ministre de la Planification, de la statistique, de la prospective (Ministère qui coordonnait toutes les stratégies sectorielles du DSCRП) soutient l'idée selon laquelle le Processus participatif a été un bel exercice en amont. Il commence par rappeler qu'il a participé au DSCRП en tant que *team leader* au plan scientifique. Du point de vue de la méthode participative, il reconnaît que « le DSCRП a été exemplaire. »<sup>49</sup> Nze-Nguema, représentant de la communauté scientifique et universitaire dans la mise en œuvre du DSCRП était plus circonspect : « Par rapport aux consultations populaires que l'on a appelé *processus participatif*, on a juste fait le tour de la population et après on consulte à partir d'un certain nombre de simulations scientifiques. C'est du simple habillage technocratique. »<sup>50</sup>

## QUE FAIRE POUR SORTIR DE CETTE IMPASSE ?

Accompagnement socioconstructiviste : pour un modèle de développement rural et équitable dans le secteur agricole avec les paysans

L'abandon de pratiques ancestrales a eu pour effet de rompre la relation que peut avoir le paysan avec sa

49. Entretien du mois d'août 2010 à Libreville.

50. Entretien du 24 août 2010 à la Chaire UNESCO, UOB, Libreville.

terre et ses traditions. On retrouve cette problématique également dans les pays industrialisés où la paysannerie redécouvre les vertus de savoirs et savoir-faire qui avaient fait leurs preuves par le passé. Le développement des capacités de production agricole en Afrique représente un problème endémique surtout depuis la période coloniale qui a induit de nouvelles pratiques (spécialisation progressive des récoltes, mécanisation, surexploitation des terres). La nécessité d'une agriculture fixe, intensive, mécanisée et salariale avait été soulignée. L'objectif était le ravitaillement des centres urbains, le développement des productions à exporter, la création des emplois en milieu rural. La présence de groupes industriels était prévue dans la stratégie adoptée ce qui, pour Dante Montferrer « scelle irrévocablement le sort de la paysannerie. »<sup>51</sup>

De nouveaux savoirs et savoir-faire sont donc nécessaires pour rendre compatibles traditions et modernité, dont certains sont déjà disponibles sur place (école d'agronomie) et d'autres à transférer par d'autres pays notamment la France, dont la présence au Gabon est indéniable et qui a acquis des compétences en matière d'agriculture, avec des moyens logistiques considérables (école de formation, moyens techniques). Mais, par ailleurs, cela suppose que cette modernisation envisagée se déroule non seulement avec le consentement, l'apport des locaux mais plus encore avec leur esprit ou leur volonté d'initiative indispensable à la réussite d'un tel projet.

Il semble qu'il y ait une dissonance entre le discours officiel et certaines politiques publiques locales au Gabon. L'Etat a fait des choix qui pourraient s'avérer contre-productif. L'enquête que nous avons réalisée dans quatre villages du département du Komo-Océan au mois de mars 2014 révèle le processus continu de paupérisation, de désagrégation du tissu communautaire liée à certaines politiques telles que le modèle des parcs nationaux. Celui-ci apparaît contre-productif parce qu'il s'avère incompatible avec toute activité agricole.<sup>52</sup> La politique des parcs nationaux ne

51. D. Montferrer, « *L'introduction de l'agriculture capitaliste en Afrique et ses conséquences : le cas du Gabon* » in Maxime Haubert (sous la direction), *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire*, Paris, PUF, 1985, p.268.

52. C'une enquête liée à un projet porté par un réseau institutionnel français et gabonais. Il s'agit de : l'Institut Africain d'Ingénierie Rurale et de Développement Social (IAIRDS, initiateur et porteur du projet), Chaire UNESCO en Sciences Sociales pour le Développement Social et la Démocratie, Université Omar Bongo de Libreville, CENAREST-Gabon (Centre National pour la Recherche

promeut pas le rapport société-environnement parce qu'elle ne s'appuie pas sur la valorisation des savoirs et savoir-faire paysans, sur la civilisation paysanne. Ces populations enclavées et menacées (par la faune sauvage) vont, malgré le désengagement et la démission de l'Etat, revaloriser certaines activités séculaires.

Le projet de développement rural au Gabon s'inscrit dans cette perspective de tendre vers l'autosuffisance alimentaire. La réussite d'un tel projet passe par un accompagnement « partagé » qui implique non seulement un transfert de technologies, de techniques, de compétences, de savoirs, de savoir-faire mais aussi une intégration des expériences plurielles des paysans.

Ce dernier suppose toutefois de prendre des précautions : pas d'injonction du haut avec des experts qui donneraient des leçons sur la meilleure façon de produire, pas de techniques trop sophistiquées en décalage avec les techniques ancestrales ou locales qui ont leur pertinence. Cela suppose une concertation, une liberté de choix de ceux directement concernés par ces processus de transformation des pratiques de production et peut-être de commercialisation. L'intérêt de chaque individu doit se trouver à la fois dans l'envie de chacun de contribuer à son développement personnel mais également doit s'effectuer au-delà de soi dans la recherche du bien-être collectif.

Dans le cadre particulier de l'agriculture au Gabon, il faudrait pouvoir imaginer le développement d'une approche qui concilierait à la fois accompagnement

---

Scientifique et Technologique), Conseil Départemental du Komo-Océan (CDKO), Association pour le Développement de Nyonié (ADN), Université de Rouen (Laboratoire DySoLa et UMR IDEES), Université de Rennes 2 (Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux). Ce projet a été validé et financé dans sa première phase l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS) de Haute-Normandie et le Groupe de Recherche Innovation et Risques (GRIS), devenu DySoLa (Dynamiques Sociales et Langagières), laboratoire de sociologie de l'Université de Rouen. Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Michel Lesourd, Jean-Louis Le Goff et Anacé Bissielo assurent la coordination scientifique de ce projet.

Les équipes de recherche se composent comme suit :

Équipe française : K. Amo, Ph. Bance, A. Dehais, D. Diaw, N. Dris, J.-L. Le Goff, E. Lefebvre, A. Laré Loyal, A. Legay, M. Lesourd, L. Mboumba Boussougou, R. Ngouma-Obame, A. Riber, A. Testenoire ;

Équipe gabonaise : L. J. Badjina Egombengani, A. Bissielo, H.-P. Bourobou, R. Ekazama, J.J. Ekomie, D. F. Idiata, H.-P. Mebale, L. Ndaywel Mbosele, G.-R. Ngouma-Ndong, F.-P. Nze-Nguema P. Nzinzi, M. L. Ropivia.

Équipe sénégalaise en appui : O. Diop, S. Loum.

(guidance et encadrement) et concertation en tenant compte du libre arbitre des acteurs. L'intervention d'experts : ingénieurs agronomes gabonais et français, agriculteurs français et gabonais, est à concevoir de façon croisée avec une capacité d'écoute de chacun afin d'hybrider les compétences de tous. La démarche consiste à observer comment se passent les coopérations sur le terrain en les organisant par une concertation permanente au-delà des rapports d'autorité ou de clivage symbolique polluant ou contaminant éventuellement le travail de coopération technique. L'ambition du projet vise donc à permettre l'émergence d'une capacité inédite reposant sur les ressources locales (matérielles, immatérielles) avec l'appui de savoirs et savoir-faire extérieurs. Cela suppose de repenser nombre de pratiques de transmissions de ces savoirs pratiques en déconstruisant ce qui fait obstacle à celles-ci. Une nouvelle ingénierie (empowerment<sup>53</sup>) et une méthodologie éprouvées ailleurs, dans d'autres domaines est à élaborer en même temps qu'une réflexion de nature scientifique avec des aménagements ou des améliorations possibles : l'accompagnement socioconstructiviste. Si l'on veut vraiment en effet « arriver à accompagner dans une perspective socioconstructiviste, il est nécessaire d'apprendre la co-construction dans l'action, ce qui signifie : qu'on doit (...) remettre en question ses propres définitions ; qu'on doit être attentif aux idées exprimées, sans discrimination à première vue ; qu'on doit avoir développé des habiletés à produire des schémas ou des synthèses issus des discussions. »<sup>54</sup> Créer un climat de co-construction des connaissances « exige qu'on pose des gestes afin de favoriser un climat de confiance mutuelle. »<sup>55</sup> Cette condition est essentielle pour pouvoir susciter des conflits cognitifs et en profiter sans que les personnes se sentent jugées (qui ébranlent souvent en profondeur les conceptions erronées et suscitent une réelle remise en question de celles-ci. « Une fois le climat de confiance bien établi, les discussions deviennent réellement des moments de co-construction où autant les (formateurs) universitaires que les personnes accompagnatrices remettent en question leurs conceptions. »<sup>56</sup> Pour créer ce climat, ajoutent-elles, il faut également accepter de faire des ajustements qui tiennent compte de la dimension « affective » en cours

53. Au sens de renforcement de capacités ou de potentialisation sur la base de l'autonomie.

54. L. Lafortune et C. Deaudelin, *Accompagnement socioconstructiviste : pour s'approprier une réforme en éducation*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2001, p.32.

55. Ibid., p.29.

56. Idem.

de formation, c'est-à-dire des ajustements qui tiennent compte de la dimension affective de l'apprentissage.

## CONCLUSION

Notre analyse fait ressortir les principaux suivants :

– L'orientation de la nouvelle politique de développement rural et agricole se fait dans l'ignorance des attentes des paysans, alors que le bon sens commande que l'on intègre leurs savoirs et savoir-faire pour la réussite de ces politiques. Car ce sont les premiers concernés, et à ce titre ils sont mieux placés pour savoir ce qui est important dans la résolution de leurs problèmes au quotidien. Pour paraphraser Antoine de Saint Exupéry : « On ne fait le pas le bonheur des gens contre leur volonté ». Le développement agricole ne peut se faire sans l'essor de la paysannerie. Si une politique cesse de considérer l'Être comme l'essentiel de son projet, alors cette politique manque complètement. Il faut d'abord savoir ce que veut la population. Comment exprime-t-elle ses attentes, comment faire avec elle pour que ses attentes soient résolues. Nous ne pouvons pas faire contre elle ni au-dessus d'elle.

– Or les experts prétendent avoir la solution à tous les problèmes sociaux, économiques, politiques et qu'il suffit de la décréter pour que la population l'accepte. Et, prétendre que ces populations ne peuvent pas parler de politique, d'économie de culture parce qu'elles n'ont pas été à « l'école des blancs », c'est dire simplement qu'on n'a rien compris de la civilisation. Ces populations ont leurs valeurs, s'expriment en leurs langues, ont des expériences qui sont très riches, qu'il faut partager, qu'il faut avoir l'humilité de comprendre en allant à leur école. « C'est parce que dans notre culture d'occidental nous avons pensé qu'il nous suffit d'avoir lu tel ou tel auteur pour trouver des solutions à nos problèmes au quotidien. »<sup>57</sup>

– Pour atteindre les objectifs fixés dans PSGE, l'Etat devrait prendre la mesure des réalités locales pour un équilibre société-environnement. Si les hommes politiques demeurent dans l'autisme, les populations rurales vont se développer dans la marge, c'est-à-dire qu'elles vont élaborer des stratégies légitimes qu'elles développeront en marge de la réglementation. La marge c'est la projection déformée du pouvoir. Elle renvoie au pouvoir son visage négateur.

– Enfin, pour que les politiques de développement du pays puissent contribuer réellement au bien-être des populations, il ne suffira pas d'associer ces der-

57. Entretien avec F.-P Nze-Nguema le 24 août 2010.

nières à tous les forums de concertation pour justifier à postériori de leur caution morale et politique, il faut bien davantage les faire participer à la redistribution des fruits de la croissance. C'est à ces conditions que le Gabon cessera d'être ce « pays riche peuplé de pauvres hères » que pointe le sociologue, pour devenir enfin, un véritable havre de paix, une véritable oasis de bonheur pour sa population, dans une sous-région richement dotée et pourvue en ressources diverses, par une nature généreuse.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- S. Bessis (1981), *L'arme alimentaire*, Paris, Maspero.
- A. B. Bongo (1974), *Pensée et action sociale*, Monaco, éditions Paul Bory.
- R. Boudon (2006), *Renouveler la démocratie. Eloge du sens commun*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- M. Edzodzomo-Ela (1993), *De la démocratie au Gabon. Les fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala.
- P. Gourou, *Terres de bonne espérance*, Paris, Plon, p. 244.
- L. Lafortune et C. Deaudelin (2001), *Accompagnement socioconstructiviste : pour s'approprier une réforme en éducation*, Québec, Presse de l'Université du Québec.
- V. MagnagnaNguema (2005), *L'agriculture du Gabon : entre décolonisation et ajustements structurels (1960-2000)*, Paris, Karthala, Paris.
- F. Meyo-Bibang et J.-M. Nzamba, *Notre pays le Gabon*, nouvelle éditions EDICEF/EDIG, Paris, 1992.
- P. Muller (2003), *Les politiques publiques*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », (1ère édition : 1990).
- F.-P. Nze-Nguema (1989), *Modernité tiers-mythes et bouc-hémisphère*, Paris, Publisud, 1989, p.127.
- P. Péliissier, *Les paysans du Sénégal* (1966), Fabrègue, Imprimerie Saint-Yrieix.
- R. Pourtier et al. (2004), *Atlas de l'Afrique : le Gabon*, Paris, Edition du Jaguar.
- A. Provent et F. de Ravignan (1977), *Le nouvel ordre de la faim*, Paris, Seuil.
- H. Raulin et E. Raynaud, *L'aide au sous-développement*, Paris, PUF, Institut d'Etude du Développe-

ment Economique et Social (Université de Paris I), « Collection Tiers Monde », 1980, p.166.

J. Rollet (2007), *La tentation relativiste ou la démocratie en danger*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007.

O. De Solages (1992), *Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde*, Paris, L'Harmattan.

M. Weber (1992), *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, « Coll. Pocket ».

### Articles

B. Charlery de la Masselière (1997), « *Le développement rural en Afrique.* », in O. de Solages (dir.), *Croissance ou développement des tiers-mondes. L'évolution des acteurs, des théories et des expériences*, Paris, L'Harmattan.

D. Montferrer (1985), « *L'introduction de l'agriculture capitaliste en Afrique et ses conséquences : le cas du Gabon* » in Maxime Haubert (sous la direction), *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire*, Paris, PUF.

P. Muller (2005), « *Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs* », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, Paris, Presses des sciences po.

F.-P. Nze-Nguema (2004), « *Introduction à une sociologie des marges. Les stratégies populaires de résistance en Afrique* », *Revue Kilombo*, Libreville.

F. Ravignan (1982), « *Le développement agricole est-il fait pour les paysans ?* », in *Projet*, n°165, mai.

J. Rollet (2004), « *L'action publique en France et en Grande-Bretagne : comparaison de deux référentiels.* », *Revue Pouvoirs*, n°110.

J.-C. Thoenig (1985), « *L'analyse des politiques publiques* » dans Jean Leca, *Traité de Science Politique*, T.V., Paris, PUF.

### Documents officiels

*Rapport du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire*, 1980.

*Le Gabon à l'horizon 1984*, Paris, Ambassade du Gabon, 1984.

*Plan stratégique Gabon Emergent : vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016*, République Gabonaise, Juillet 2012, p.91.